



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

AT/vg

P.V. ERMCE 07
P.V. ECO 14

**Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des
Médias, des Communications et de l'Espace**

et

Commission de l'Economie

Procès-verbal de la réunion du 20 avril 2015

Ordre du jour :

Echange de vues au sujet du bilan de la mission de prospection de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (ICT) aux Etats-Unis (demande du groupe politique CSV du 25 février 2015)

*

Présents : M. Claude Adam, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Eugène Berger, Mme Tess Burton, M. Jean-Marie Halsdorf remplaçant Mme Diane Adehm, Mme Martine Hansen, Mme Octavie Modert, M. Roger Negri, M. Serge Wilmes, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

M. Marc Angel remplaçant M. Franz Fayot, M. Gérard Anzia, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Tess Burton, M. Félix Eischen, Mme Joëlle Elvinger, M. Léon Gloden, M. Laurent Mosar, membres de la Commission de l'Economie

M. Marc Baltès, M. Paul Konsbruck, du Ministère d'Etat
Mme Anne-Catherine Ries, du Service des Médias et des Communications

M. Xavier Bettel, Ministre des Communications et des Médias

Mme Anne Tescher, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Yves Cruchten, M. Marcel Oberweis, M. Roy Reding, membres de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

M. Emile Eicher, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, Mme Françoise Hetto-Gaasch, M. Roy Reding, membres de la Commission de l'Economie

*

Présidence : Mme Simone Beissel, Président de la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Médias, des Communications et de l'Espace

*

Echange de vues au sujet du bilan de la mission de prospection de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (ICT) aux Etats-Unis (demande du groupe politique CSV du 25 février 2015)

En guise d'introduction, le représentant du groupe politique CSV souligne qu'il salue l'initiative de M. le Ministre d'une mission de prospection à la Côte Ouest des Etats-Unis. D'une manière générale, il estime qu'il serait utile que M. le Ministre informe la Commission à chaque fois qu'une mission de prospection importante a eu lieu, sans qu'une demande de mise à l'ordre du jour ne soit nécessaire. Tout en estimant l'intérêt de la Commission pour ses missions de prospection, M. le Ministre invoque qu'à l'époque où il exerçait son mandat de député, aucun ministre n'a régulièrement informé les commissions parlementaires sur les missions de prospection du Gouvernement.

En réponse aux questions du groupe politique CSV, M. le Ministre explique ce qui suit :

- M. le Ministre ne peut pas communiquer une liste exhaustive de toutes les sociétés qu'il a visitées lors de la mission. En effet, au vu des événements Luxleaks et de la réputation du Luxembourg, certaines sociétés ne souhaitent pas que leur nom soit associé en public au Luxembourg. Ainsi, M. le Ministre a demandé l'accord à chaque société de pouvoir communiquer au sujet de l'entrevue. Afin de maintenir une relation de confiance avec les sociétés, il ne peut informer la Commission de toutes ses entrevues. Il estime qu'il est essentiel de garantir aux sociétés qui s'intéressent au Luxembourg en tant que lieu d'implantation, de même que les sociétés qui sont déjà présentes au Luxembourg, des entrevues avec un ministre en toute confidentialité.

- M. le Ministre a notamment eu une entrevue avec *Starbucks* afin de promouvoir le Luxembourg en tant que lieu d'implantation en soulignant qu'il y a manifestement un intérêt au Luxembourg pour ouvrir une succursale de *Starbucks*.

- Les étapes de la mission de prospection étaient San Francisco et Seattle. A noter que M. le Ministre envisage une mission de prospection dans les prochains mois à destination de la Côte Est des Etats-Unis, notamment en vue de rencontrer des acteurs du secteur *Bitcoins*. De telles rencontres avec des acteurs du secteur de la monnaie virtuelle figuraient également à l'ordre du jour de la mission de prospection à la Côte Ouest. Il s'agit d'un secteur en plein épanouissement, et il est essentiel de promouvoir le Luxembourg en tant que lieu d'implantation pour ces sociétés. C'est dans ce contexte que M. le Ministre a souligné que le développement de l'innovation n'est pas incompatible avec une certaine régulation. Il ne partage pas l'approche qu'une régulation du secteur *Bitcoins* bloque son développement, au contraire, il estime que la régulation est indispensable afin de gagner la confiance des clients.

Lors des entrevues avec des sociétés de la Silicon Valley, M. le Ministre s'est vu expliquer que de nombreux Premiers ministres européens se rendent chaque mois à la Silicon Valley afin d'approfondir les relations de confiance avec des entreprises, ce qui est fortement apprécié par ces acteurs. Et ce qui illustre le cadre concurrentiel dans lequel nous nous situons.

- En ce qui concerne l'abandon du projet de la société *Apple* de s'implanter au Luxembourg, M. le Ministre confirme que la raison principale était l'indisponibilité d'un terrain suffisamment grand pour remplir les besoins considérables d'*Apple* en matière de centre de données. Dans sa réponse du 24 février 2015 à une question parlementaire de M. Laurent Mosar (question parlementaire n°933), M. le Ministre a expliqué que le Gouvernement était en discussions avancées avec *Apple* depuis plusieurs années déjà concernant la localisation d'un de ses centres de données en Europe. C'était notamment la disponibilité de sources d'énergie dites vertes, ainsi que la politique de centres de données *Green IT* poursuivie par l'Etat luxembourgeois dans les centres dans lesquels il participe directement ou indirectement (LuxConnect et ebrc) qui avaient valu au Luxembourg de se positionner dans la course pour un centre de *Apple*. Toutefois, le projet avait récemment dû être revu à la hausse par rapport aux spécifications initiales, la firme californienne s'étant aperçue qu'elle avait largement sous-estimé ses besoins. Vu la taille du terrain finalement recherché, il n'a pas été possible de proposer une solution satisfaisante à brève échéance à *Apple*.

- Un désavantage du Luxembourg en tant que lieu d'implantation pour les sociétés internationales du secteur ICT est le manque d'une main-d'œuvre qualifiée. Voilà pourquoi la stratégie *Digital Lëtzebuerg* met l'accent sur le développement des compétences numériques au niveau de la formation initiale et de la formation continue, ceci en coopération avec les entreprises, l'Université du Luxembourg ainsi que les centres de recherche.

- M. le Ministre tient à souligner que c'est grâce aux efforts de ses prédécesseurs que des relations de confiance avec de nombreuses sociétés ICT existent déjà, ce qui a notamment entraîné leur implantation au Luxembourg.

Lors des entrevues de la mission de prospection, les entreprises se sont avant tout renseignées au sujet de l'évolution envisagée au Luxembourg en matière de législation fiscale ainsi qu'en ce concerne les offres de qualification en vue de former la main-d'œuvre dont elles ont besoin.

- Des rencontres avec des acteurs du secteur spatial ont également eu lieu. Il s'agit ici d'un secteur en essor et le Luxembourg est bien positionné grâce à la présence de la société SES. Il faut désormais se pencher sur la mise en place d'une législation en matière spatiale et adaptée à l'exploitation de l'espace.

- M. le Ministre a visité une université où la recherche est financée par des investisseurs privés. Il a en outre participé à une conférence avec des investisseurs potentiels en vue d'informer sur les atouts du Luxembourg. A San Francisco, il a rencontré la communauté luxembourgeoise. M. le Ministre se réjouit de ce que plusieurs jeunes luxembourgeois très dynamiques et prometteurs sont présents à la Silicon Valley avec leurs *start-ups*.

- M. le Ministre conclut que le but d'une telle mission de prospection est de motiver les sociétés présentes au Luxembourg d'y rester, de promouvoir le Luxembourg en tant que lieu d'implantation en vue d'accueillir de nouvelles sociétés et de persuader les sociétés envisageant de quitter le Luxembourg des atouts du site.

- Les sociétés consultées soulignent en général que la proximité avec les acteurs politiques est un des atouts majeurs du Luxembourg.

- M. le Ministre informe qu'il se rendra au Kazakhstan afin de donner suite à l'invitation de tenir un discours au *Astana Economic Forum*. Par ailleurs, il a déjà tenu le discours d'ouverture au *China meets Europe forum* à Hambourg ainsi qu'au *World Islamic Forum* à Dubaï. D'une manière générale, M. le Ministre estime qu'il est important d'accepter toutes

les invitations et les demandes de discours afin de promouvoir le Luxembourg, d'améliorer sa réputation, et de maintenir des relations de confiance avec les acteurs politiques internationaux.

De l'échange de vue subséquent, il y a lieu de retenir succinctement ce qui suit :

- Le représentant du groupe politique CSV s'étonne que M. le Ministre ne puisse pas communiquer la liste de sociétés rencontrées alors que les articles de presse citent des entreprises visitées. M. le Ministre rappelle que seuls les noms des sociétés ayant autorisé une communication publique ont été transmis à la presse (p.ex. : Ebay, Paypal, Amazon, Google).

- Le représentant du groupe politique CSV souhaite connaître l'avis de M. le Ministre en ce qui concerne les adaptations les plus importantes et les plus urgentes en vue de renforcer l'attractivité du Luxembourg en tant que lieu d'implantation pour les sociétés internationales du secteur ICT. L'orateur estime en outre que Londres, précurseur en matière de *Fintech* en Europe, a deux avantages substantiels par rapport au Luxembourg : i) un accès au capital à risque, un financement qui n'est par exemple pas assuré par les banques traditionnelles au Luxembourg et ii) une procédure d'agrément simplifiée pour les acteurs offrant des services qui ne sont qu'indirectement liés au secteur financier. Le régulateur anglais a pour cet effet instauré un département en charge de l'agrément de ces sociétés. L'orateur souhaite connaître l'avancement des travaux en ce qui concerne une mise en place d'un département spécifique en charge de la monnaie virtuelle auprès de la CSSF.

M. le Ministre rappelle que le volet de la formation en vue de disposer de la main-d'œuvre nécessaire au secteur ICT est primordial.

La représentante gouvernementale ajoute qu'il s'agit entre autres de garantir un cadre adéquat afin que les personnes hautement qualifiées, formées notamment au sein de l'Université, restent au Luxembourg, voire puissent créer leur propres *start-ups* dans le pays. Actuellement le passage du statut d'étudiant de l'Université du Luxembourg à celui de salarié dans une société implantée au Luxembourg se heurte parfois à certaines contraintes dans les procédures d'immigration pour les ressortissants des Etats tiers qui rendent cette transition - pourtant recherchée - plus difficile. La résolution de ce problème est un exemple des priorités pour le Gouvernement afin de pouvoir garder au Luxembourg les spécialistes formés par l'Université et fait partie d'un des axes de travail en collaboration étroite avec le département de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères.

Par ailleurs, il s'agit de savoir comment soutenir des doctorants afin qu'ils utilisent leur savoir-faire en vue de créer des *start-ups*. C'est dans ce contexte qu'il y a lieu d'examiner l'accès au capital à risque. Voilà pourquoi dans le cadre de *Digital Lëtzebuerg*, une autre priorité est de mettre en place un « Seed fund ». Le groupe de travail en charge de la mise en place de ce fonds est présidé par le Ministère de l'Economie. L'idée envisagée serait d'alimenter le fonds tant par des investissements privés que par des fonds publics.

Pour la question relative aux monnaies virtuelles, la représentante gouvernementale informe qu'un département spécialisé dans les nouveaux modes de paiements, notamment les monnaies virtuelles, existe également auprès de la CSSF. L'oratrice rappelle que la société *Paypal* s'était implantée au Luxembourg principalement parce que la CSSF se montrait ouverte à des solutions innovatrices en matière de paiements électroniques. Ce département de la CSSF est en train d'acquérir une expertise pointue afin de pouvoir encadrer l'essor du secteur de la monnaie virtuelle. La CSSF est d'ailleurs associée aux travaux du volet *Fintech* de *Digital Lëtzebuerg*. Deux approches se présentent pour rencontrer les développements de la monnaie virtuelle : i) soit on considère que la monnaie virtuelle ne fait pas partie du secteur financier traditionnel de sorte qu'il y a lieu de s'abstenir

de toute régulation, ii) soit on considère la monnaie virtuelle comme un phénomène qui viendra inévitablement s'inscrire dans le monde financier et qui nécessite une réglementation légère en vue de son décollage économique, ce qui est l'approche de la CSSF. Une réglementation légère est indispensable pour développer la confiance des consommateurs et pour garantir une certaine sécurité aux entreprises actives dans le domaine de la monnaie virtuelle. Dans une de ses circulaires, la CSSF a récemment invité les *start-ups* du secteur Fintech à lui présenter les services qu'elles offrent.

- Dans sa réponse à la question parlementaire n°186 de M. Serge Wilmes, le Ministre des Finances a expliqué que « Le grand intérêt montré pour le Luxembourg par nombre d'entreprises actives dans les nouvelles méthodes de paiement, pas seulement en monnaies virtuelles, souligne la nécessité pour les autorités luxembourgeoises de s'informer et de développer leurs connaissances sur les innovations en la matière, qui foisonnent et qui progressent à grande vitesse. La mission d'étude en Californie, et le suivi des développements par le directeur du bureau luxembourgeois de commerce et d'investissement à San Francisco, sont d'une grande utilité à cet égard. ». Le représentant du groupe politique CSV demande à être informé sur les développements de ce dossier suivi par le bureau à San Francisco.

- Le représentant du groupe politique CSV estime qu'il y a lieu d'instaurer un système d'immigration du type « green card ». Le savoir-faire numérique requis n'est pas encore disponible à l'heure actuelle et les nouvelles formations nécessitent un certain temps pour produire leurs effets. En attendant, et afin de répondre aux besoins immédiats des entreprises souhaitant s'installer au Luxembourg, il y a lieu de pallier le manque de main-d'œuvre qualifiée par une immigration de personnes hautement qualifiées.

- M. le Ministre explique que le Gouvernement est train de travailler sur le volet immigration en vue de simplifier les procédures. Il ajoute que les entreprises internationales présentes au Luxembourg s'attendent également à une offre d'écoles internationales afin d'attirer les spécialistes qui s'installent en général avec leur familles. D'où l'importance du projet de l'école européenne publique à Differdange. A noter que le minerval de la *International school* est très élevé de sorte qu'il risque de dépasser le budget de jeunes familles. Une offre scolaire internationale abordable améliore l'attractivité du Luxembourg en vue de motiver des jeunes spécialistes à s'y installer avec leur famille. Le lien avec le Luxembourg est d'autant plus fort si ces personnes s'installent de manière durable avec leur famille au lieu de résider au Luxembourg uniquement pendant les jours ouvrables et de rentrer auprès de leur famille les weekends. Le fait que la Ville de Luxembourg soit cosmopolite avec un taux d'étrangers de 60% est également un atout.

- M. le Ministre souligne que les entreprises internationales regrettent l'absence de vols intercontinentaux du Luxembourg à destination des Etats-Unis.

- En réponse à une question afférente, M. le Ministre explique qu'il n'existe pas de profil-type des spécialistes recherchés.

- La représentante gouvernementale explique que le SnT de l'Université (Interdisciplinary Centre for Security, Reliability and Trust) a des programmes de partenariat importants avec les entreprises implantées au Luxembourg. Cette coopération améliore le savoir-faire à l'Université comme au sein des entreprises. Plusieurs entreprises se sont d'ailleurs implantées au Luxembourg dans le but de travailler avec le SnT à cause du savoir-faire en matière de la sécurisation et de la protection des données de ce dernier.

Luxembourg, le 30 avril 2015

Le Secrétaire-administrateur,
Anne Tescher

Le Président de la Commission de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche,
des Médias, des Communications et de
l'Espace,

Simone Beissel